



Dispositif Local d'Accompagnement

Bilan d'activité consolidé - Année 2011

31 mai 2012

Avec le soutien de



Ingénierie et services pour
entreprendre autrement

SOMMAIRE

L'ACTIVITE DU DISPOSITIF DLA	4
<i>Introduction</i>	4
Les structures accompagnées par le DLA.....	6
Répartition des structures accompagnées par région	7
L'emploi dans les structures accompagnées.....	8
<i>L'offre de service du DLA</i>	9
La mesure d'impact.....	10
<i>Caractéristiques des structures bénéficiaires d'ingénieries</i>	12
Les types de structures	12
Les principaux secteurs d'activité des structures bénéficiaires d'ingénieries	13
<i>Actions d'ingénieries financées par les DLA</i>	15
Thématiques des ingénieries	15
Les dépenses d'ingénieries.....	16
Les prestataires mobilisés.....	18
LE FINANCEMENT DES DLA ET DES C2RA	19
<i>Partenariat financier global, cofinancements inclus</i>	19
<i>Partenariat financier des DLA, cofinancements inclus</i>	20
<i>Les DLA cofinancés par les collectivités territoriales</i>	21
<i>Les DLA cofinancés par les collectivités territoriales</i>	22
<i>Partenariat financier des C2RA</i>	24
<i>Partenariat financier des C2RA</i>	25
<i>Partenariat financier des CNAR</i>	26

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA)

L'OBJECTIF DU DLA ?

Accompagner les structures développant des activités et services d'utilité sociale créateurs d'emplois, dans leur démarche de consolidation économique et de développement.

► LE DLA C'EST QUI ?

Dans chaque département, une ou plusieurs structures compétentes assurent la fonction de DLA.
105 DLA à ce jour, portés par des structures variées : Fonds Territorial France Active, têtes de réseau associatives (Ligue de l'Enseignement, etc.), Comité de Bassin d'Emploi (CBE), associations d'appui à la vie associative, Comité d'Expansion, Boutique de Gestion, Plate-Forme d'Initiative Locale (PFIL), etc.
Les DLA sont financés par l'État, la Caisse des Dépôts, le Fonds social européen et selon les cas d'autres partenaires comme les collectivités locales.

► LE DLA POUR QUI ?

Le DLA s'adresse aux structures qui développent des activités et services d'utilité sociale reconnues sur un territoire, qui créent de l'emploi, par exemple : une association loi 1901, une structure coopérative, une structure d'insertion par l'activité économique...

Il s'agit plus particulièrement de structures qui :

- ont la volonté de consolider leurs activités, de pérenniser leurs emplois,
- ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel externe,
- s'interrogent sur leur stratégie de consolidation, de développement de leurs activités.

► COMMENT ÇA MARCHE ?

Le DLA permet à une structure de bénéficier d'un diagnostic partagé de sa situation, de sa capacité de consolidation économique et de ses besoins d'appui. Si la structure accepte les préconisations qui découlent de ce diagnostic, le chargé de mission DLA élabore avec elle et met en place un plan d'accompagnement, qui comprend une ou plusieurs actions d'appui sous forme d'ingénieries individuelles ou collectives, financées par le DLA et réalisées par des prestataires. Il assure un suivi du plan d'accompagnement et mesure son impact sur le développement des activités et des emplois.

Le DLA fédère autour de lui et au sein de ses comités d'appui et de pilotage des acteurs du développement local dans le secteur d'intervention de la structure (collectivités locales, banques, coordinations et fédérations associatives...). Il constitue ainsi une opportunité pour définir collectivement une démarche d'accompagnement des activités, des services et des structures sur un territoire.

L'Avise anime le dispositif DLA pour le compte de l'Etat et de la Caisse des Dépôts.

► LE DLA EN CHIFFRES

Depuis sa mise en place sur le territoire national en 2003, près de 38 000 structures d'utilité sociale, représentant 451 000 emplois consolidés, ont bénéficié de l'action du dispositif DLA.

La Lettre nationale du dispositif DLA

Abonnez-vous dès maintenant !

Retrouvez dans ce « trimestriel » toute l'actualité du dispositif : exemples, témoignages, analyses, chiffres...

L'essentiel pour découvrir et comprendre le dispositif DLA.

Abonnement gratuit sur simple demande par mail à lettredla@avise.org
A télécharger gratuitement sur www.avise.org.

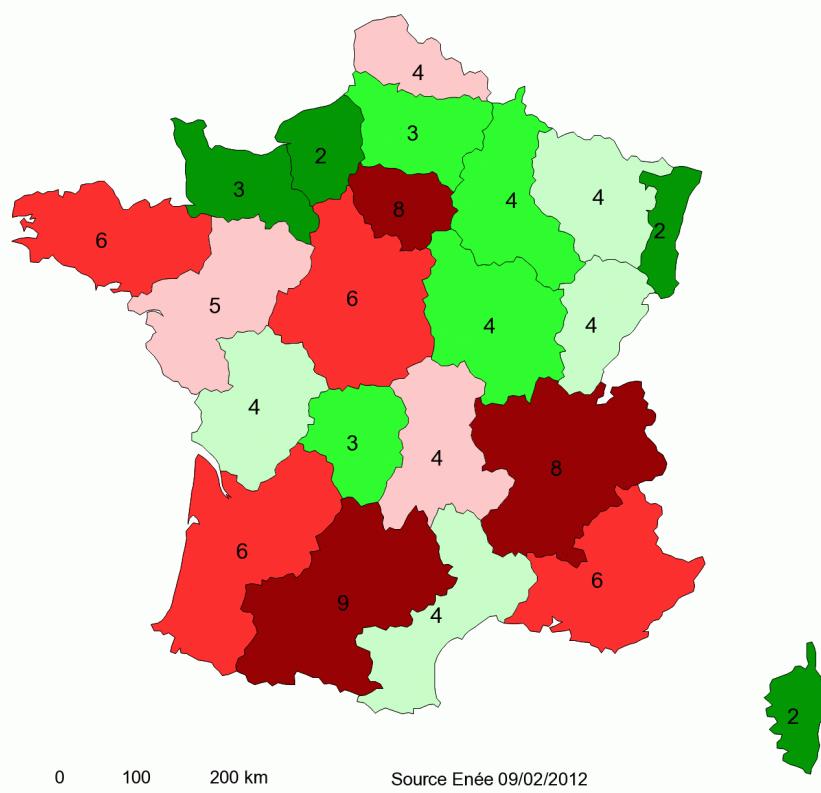
Pour plus d'informations et contacter l'interlocuteur DLA de votre département, rendez-vous sur le site de l'Avise et consultez la cartographie nationale des DLA – C2RA
<http://www.avise.org> rubrique Dispositif local d'accompagnement

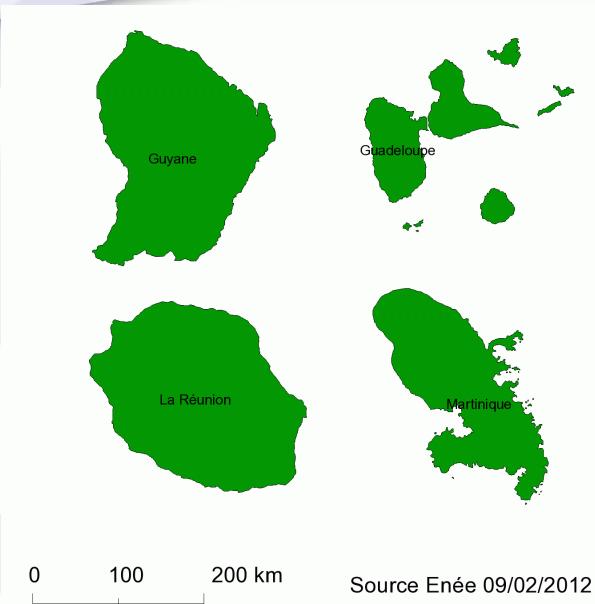
L'ACTIVITE DU DISPOSITIF DLA

Introduction

Ce bilan a été réalisé à partir des données renseignées dans Enée, l'Extranet de suivi du DLA au **09/02/2012**, il représente l'activité des 105 DLA du dispositif au cours de l'année 2011.

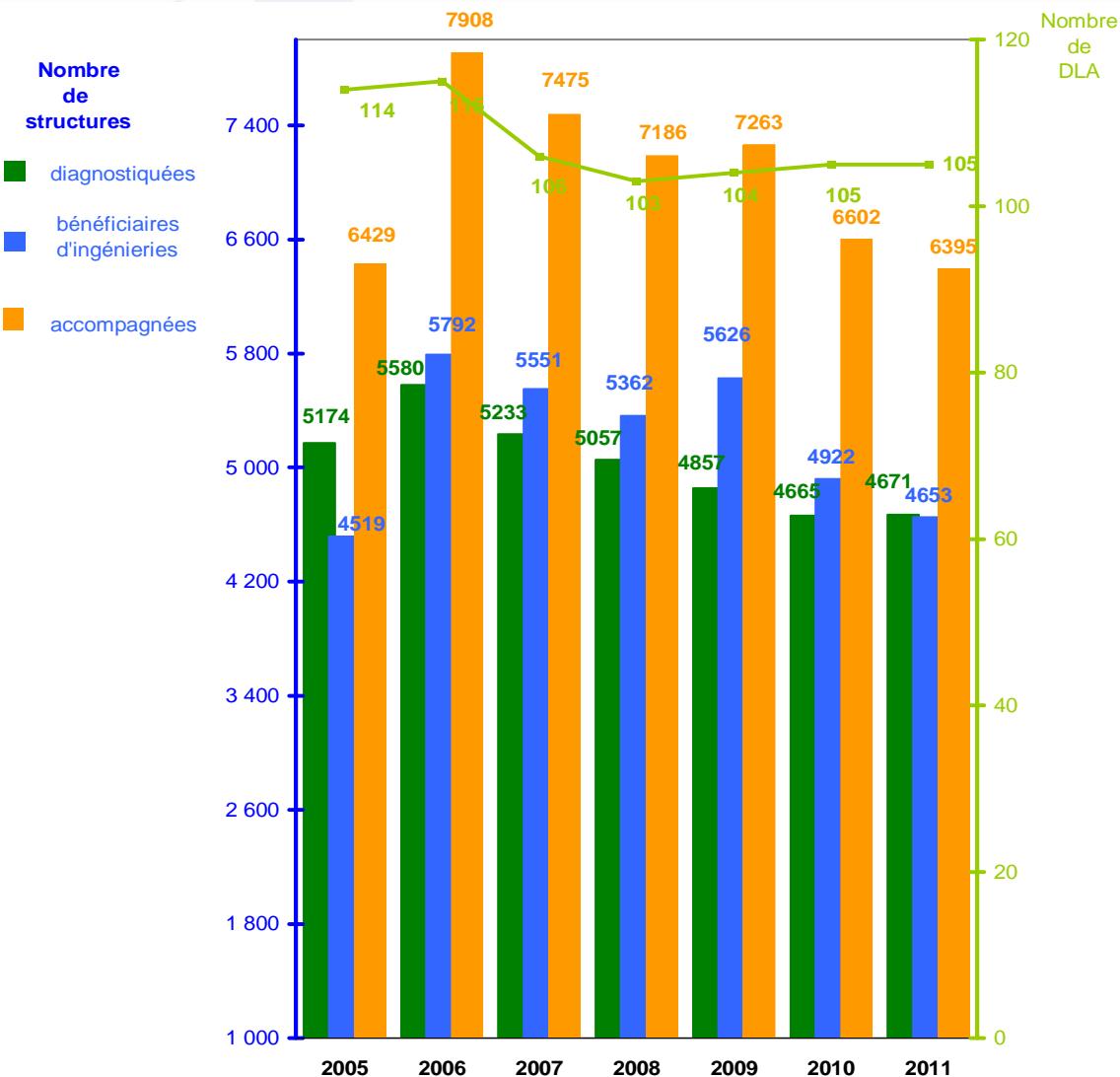
Nombre de DLA par région en 2011





En 2011 30% des DLA étaient portés par des Fonds Territoriaux France Active, 15% par le réseau des BGE, 10% par les têtes de réseau Ligue de l'Enseignement ou FOL. On y trouve également des Comités de Bassin d'Emploi (CBE), des associations d'appui à la vie associative, des Comités d'Expansion, des Plateformes d'Initiative Locale (PFIL), etc.

Les structures accompagnées par le DLA



L'activité du DLA s'exprime en nombre de structures accompagnées à savoir, bénéficiant de diagnostics et/ou d'ingénieries.

Les **105** structures porteuses du **DLA** ont apporté en 2011 un appui à **6 395 structures** dont 73% (4 653) ont bénéficié d'au moins une ingénierie individuelle ou collective. Ils ont accueilli **3 333** nouvelles structures.

On observe une très légère baisse du nombre de structures accompagnées par rapport à 2010 (-3%), qui s'explique par plusieurs facteurs :

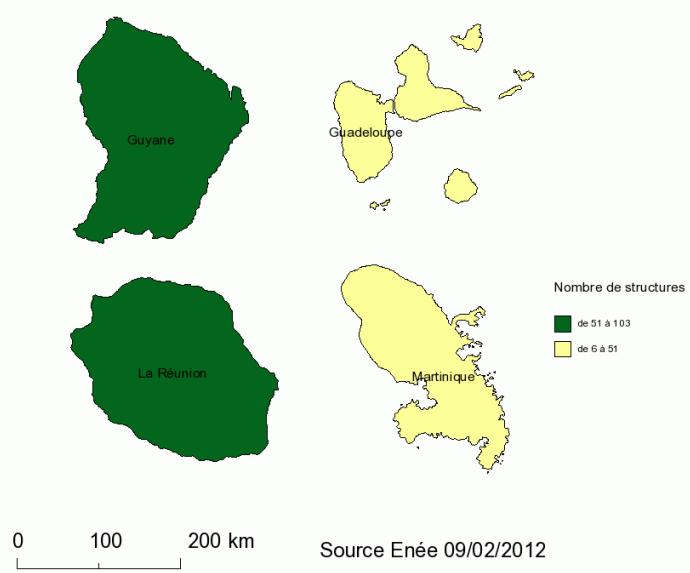
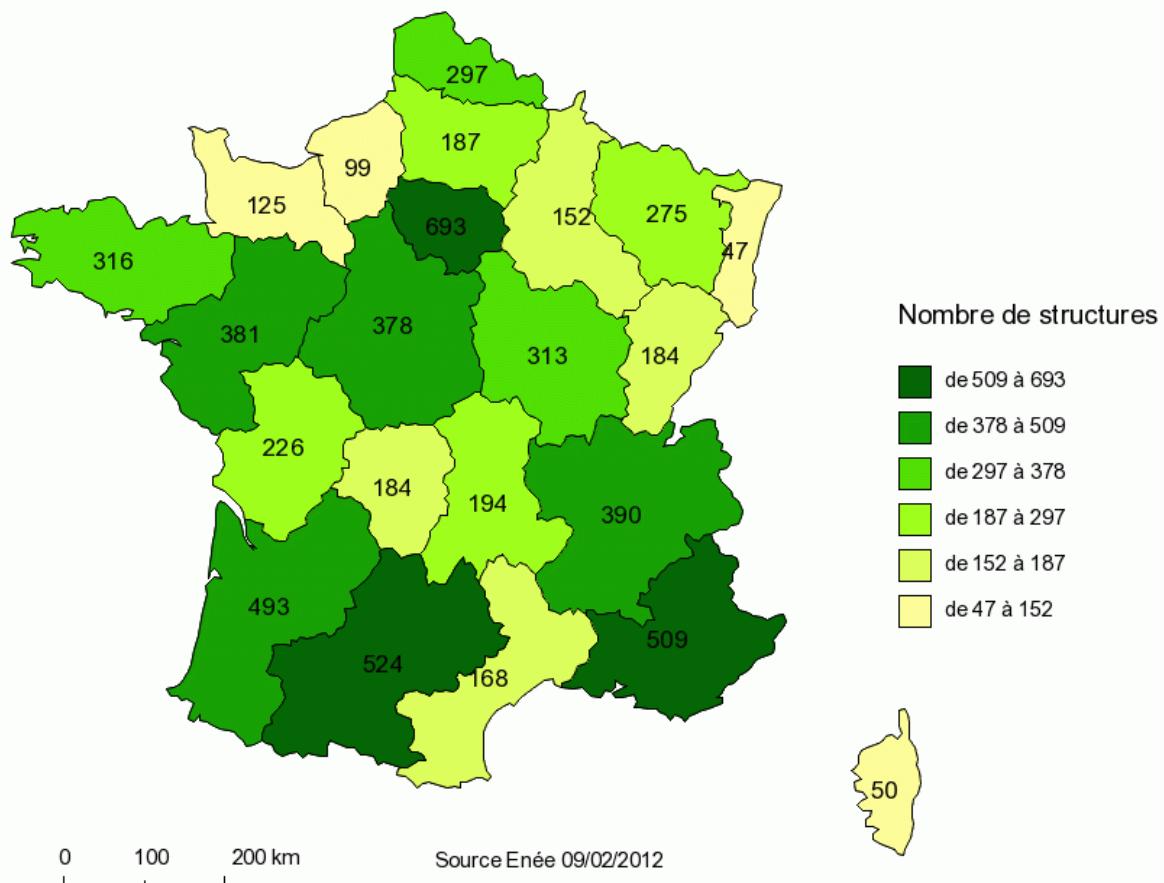
- une légère baisse du budget global du dispositif (- 1,6%, cf.page 20)
- un démarrage tardif de l'activité du dispositif en raison, d'une part, de la mise en place d'un nouvel appel à projet DLA et le changement d'une dizaine de structures porteuses de DLA début 2011 ; d'autre part de la mise en place de nouvelles conventions pluriannuelles d'objectifs et du dialogue de gestion, qui ont retardé les signatures des conventions entre financeurs et porteurs de DLA

Il faut toutefois noter que les objectifs fixés par les financeurs aux DLA sont globalement atteints ou dépassés.

Rappel : le nombre de structures accompagnées ne peut être cumulé à partir des données annuelles ci-dessus, en effet les mêmes structures pouvant bénéficier de DLA d'une année sur l'autre.

Répartition des structures accompagnées par région

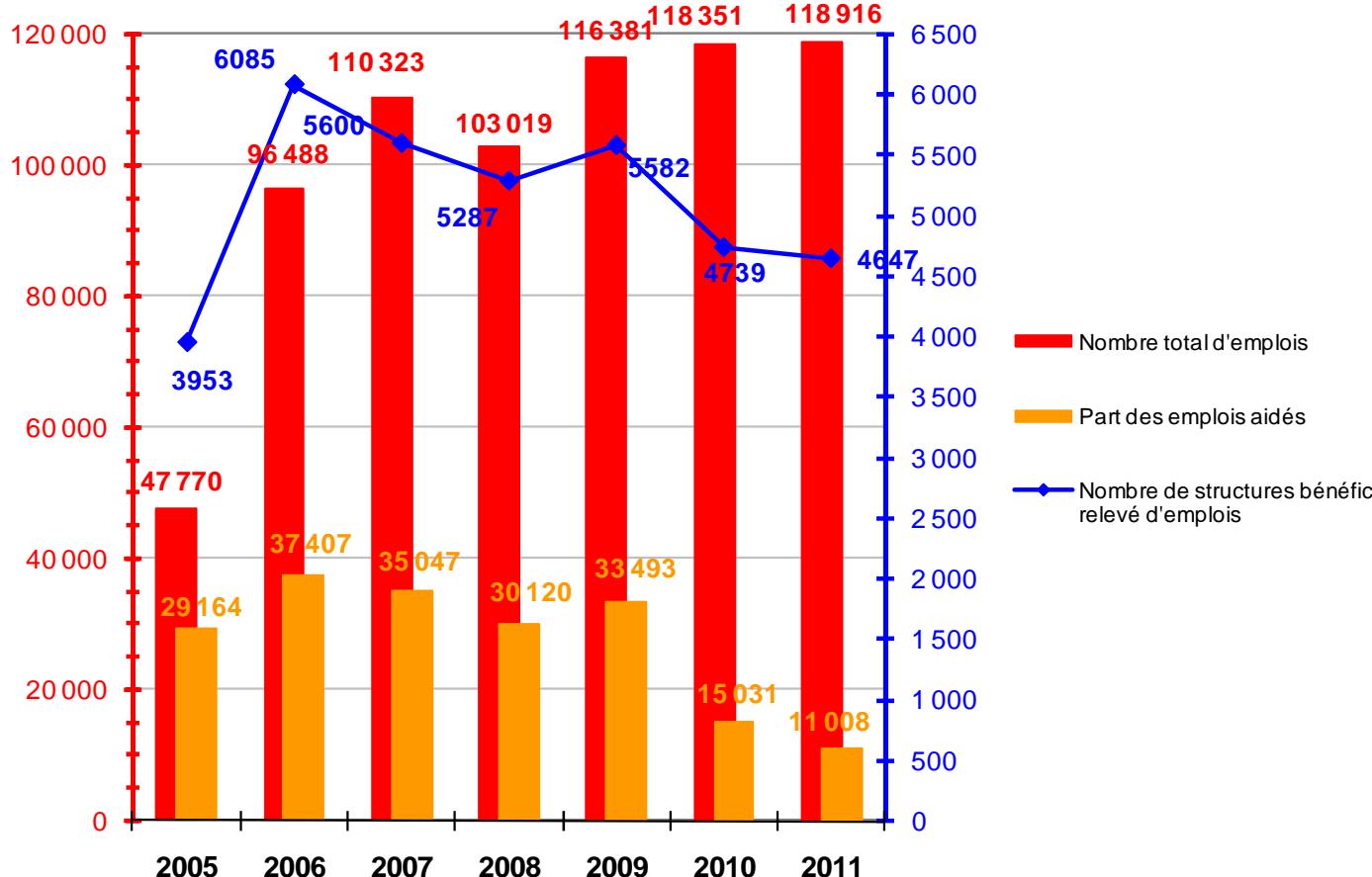
Structures accompagnées par le DLA en 2011



Source : données enregistrées dans Enée, l'extranet du dispositif DLA au 09/02/2012

L'emploi dans les structures accompagnées

L'emploi en nombre de postes



Les DLA recueillent le nombre d'emplois des structures qu'ils accompagnent. En 2011, ce suivi a été effectué sur 73% des structures accompagnées*, il représente donc des minima.

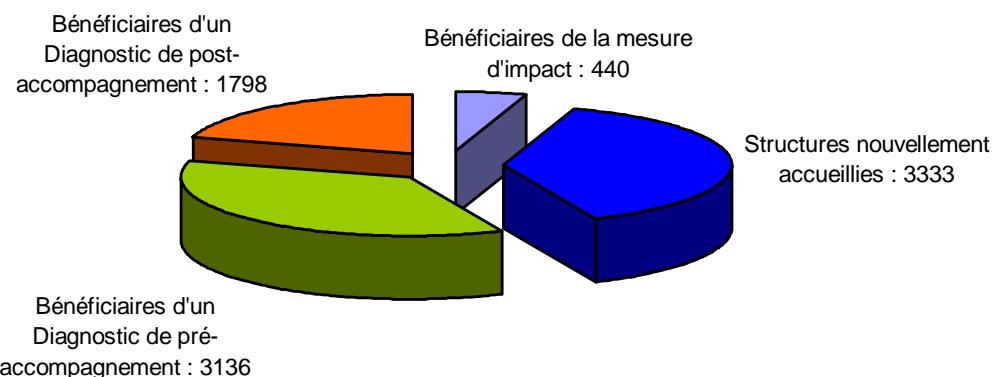
L'activité des DLA en 2011 a concerné près de 119 000 emplois :

- 45% de CDI (49% en 2010)
- 55% de CDD (51% en 2010)
- 9,3% d'emplois aidés (12,7% en 2010).

* Le suivi de l'emploi des structures bénéficiaires d'ingénierie(s) est obligatoire pour les DLA depuis le 1er janvier 2005.

L'offre de service du DLA

Nombre d'actions par type d'intervention	2011
Structures nouvellement accueillies	3333
Structures diagnostiquées au cours de l'année	4671
- via un diagnostic de pré-accompagnement	3136
- via un diagnostic de post-accompagnement	1798
Structures bénéficiaires de la mesure d'impact	440
Budget de fonctionnement conventionné	8 944 994 €
Structures bénéficiaires d'une ingénierie	4653
Nombre d'ingénieries commandées	3038
Montant des prestations engagées hors cofinancements	11 510 194 €
Fonds d'ingénierie conventionné cofinancements inclus	13 625 029 €
Nombre de DLA	105



L'accompagnement proposé par les DLA se décline en différentes actions. Les chargés de mission DLA accueillent chaque année de nouvelles structures (3 333 en 2011). Ils réalisent un diagnostic et élaborent le plan d'accompagnement des structures, et sélectionnent des prestataires pour des missions de conseil. A l'issue de l'accompagnement, ils réalisent un suivi post-accompagnement et, pour un échantillon de structures (440 en 2011), une mesure de l'impact de l'accompagnement. Ces actions sont financées par le budget « offre de service interne » du DLA, qui s'élève en 2011 à 8,9 M€, soit 39,63% du budget total.

Les actions d'ingénieries, réalisées par des prestataires, sont financées par le budget « fonds d'ingénieries », qui s'élève en 2011 à 13,6M€ soit 60,37% du budget total.

A noter : tous les diagnostics réalisés par les chargés de mission DLA ne donnent pas lieu à une ingénierie ; le diagnostic peut à lui seul apporter les solutions appropriées à la structure concernée. Les différentes actions comptabilisées ci-dessus ne sont pas cumulables : une même structure pouvant bénéficier de plusieurs types d'action au cours de l'année.

La mesure d'impact

Une enquête menée en 2011 auprès d'un échantillon de 440 structures accompagnées par le Dispositif local d'accompagnement (DLA) a mesuré la capacité du dispositif à consolider économiquement les structures et à développer et pérenniser leurs emplois.

Entre le premier diagnostic réalisé en 2009 et la situation des structures deux ans après, des changements significatifs sont observés, alors que l'on assiste à une dégradation vraisemblable de l'emploi salarié dans les associations, consécutive à la crise économique. Les résultats de l'enquête confirment que dans un contexte tendu pour les associations, l'accompagnement est un vecteur central de progression et d'amortissement des effets de la crise.

Type de structures	Principaux secteurs représentés	Caractéristiques / besoins d'accompagnement	Impacts du DLA
Structures mono employeuses 20%	Culture Environnement Sport	Très peu de financeurs publics, très utilisatrices de contrats aidés Le modèle économique est viable Forts besoins d'accompagnement à la gestion et au fonctionnement (formalisation du projet)	Professionalisation Fiabilisation des outils financiers Amélioration du fonctionnement général Plus de la moitié a consolidé ses emplois, 34% sont passées de 1 à 2 salariés
Très petites structures (1 à 4 ETP) 17%	Culture Famille, enfance, jeunesse	Les instances fonctionnent correctement Dépendantes des aides à l'emploi Fragiles, des besoins d'accompagnement sur la gestion, consolidation du modèle économique et leur assise financière	Amélioration des outils de gestion et du fonctionnement général Augmentation de l'activité pour la majorité des structures, mais le modèle économique reste fragile Près de la moitié (44%) a augmenté son nombre d'ETP, 43% ont pu consolider leurs emplois.
Petites structures (2 à 9 ETP) 20%	Famille, enfance, jeunesse Culture Insertion	Fragiles sur leur modèle économique avec plusieurs financeurs publics Fort taux de CDI, peu d'emplois aidés (hors insertion par l'activité économique) Structures en changement d'échelle : accompagnement des transitions	Amélioration des outils et du fonctionnement général Augmentation de l'activité et consolidation du modèle économique Plus de la moitié (55%) a augmenté son nombre d'ETP, 22% ont pu consolider leurs emplois
Moyennes structures (5 à 25 ETP) 24%	Insertion Famille, enfance, jeunesse Services à la personne	Structures gestionnaires, peu d'emplois aidés (hors IAE), des temps partiels Assise financière confortable mais modèle économique fragile Appui à la prévention des risques et développement de nouvelles opportunités	Structures dynamiques, augmentation de l'activité qui s'accompagne d'une consolidation du modèle économique Plus de la moitié (58%) a augmenté son nombre d'ETP et 19% a pu consolider ses emplois

Grosses structures (+ de 20 ETP) 19%	Insertion Services à la personne	<p>Grand nombre d'emplois à temps partiel</p> <p>Suivies par de nombreux financeurs</p> <p>Structures très gestionnaires</p> <p>Modèle économique très fragile et assise financière insuffisante. Appui au renforcement de l'assise financière</p>	<p>Amélioration des outils et du fonctionnement général</p> <p>Consolidation des emplois et du modèle économique avec hausse de l'activité</p> <p>Plus de la moitié (55%) a augmenté son nombre d'ETP et 9% a pu consolider ses emplois</p>
---	----------------------------------	---	--

Caractéristiques des structures bénéficiaires d'ingénieries

Les types de structures

En 2011, les **associations** représentent plus de 95% (4 450) des structures bénéficiaires. A noter : le mode de comptage des structures dans Enée a été modifié en 2011. Les SIAE sont désormais identifiées à la fois par leur statut juridique et par leur convention IAE (préalablement, seule la convention IAE était enregistrée). De nouveaux types de statuts juridiques ont également été ajoutés pour plus de précisions.

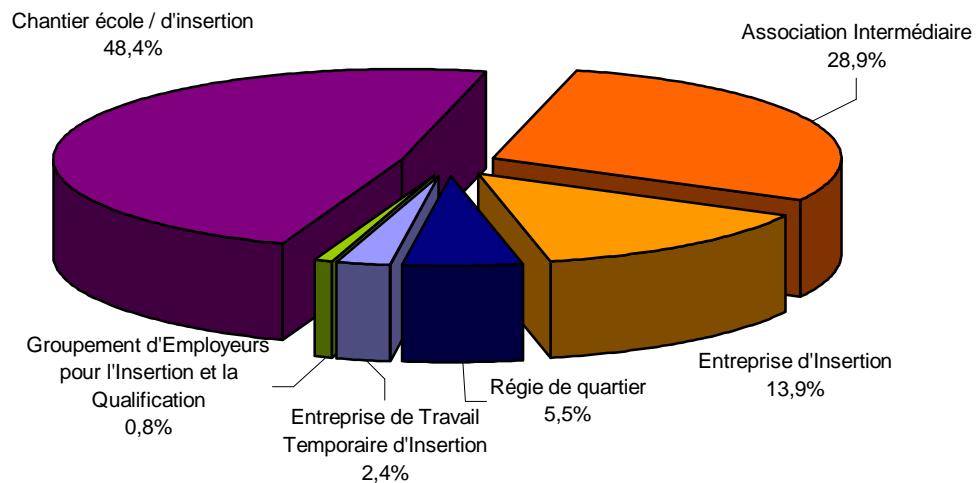
Ainsi il n'est pas possible de comparer 2010 et 2011 en termes de type de structures accompagnées.

Les DLA ont accompagné également :

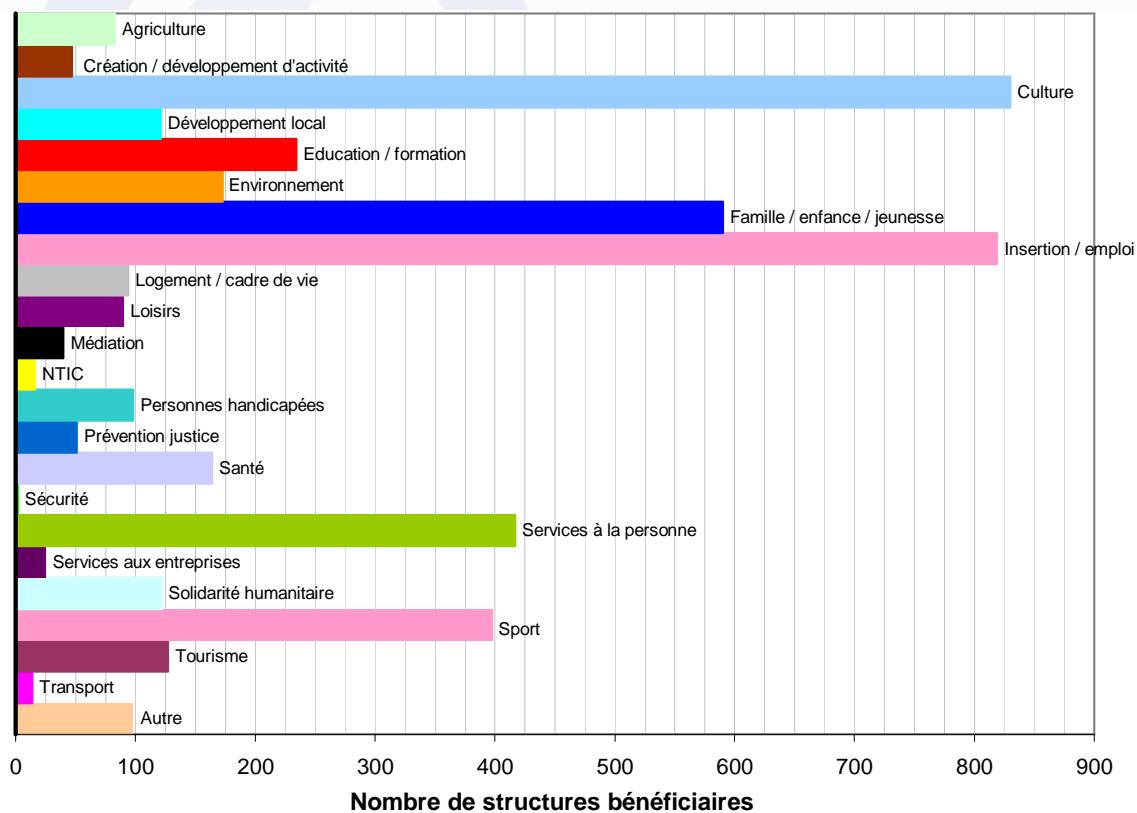
- 45 structures à statut commercial (des SIAE essentiellement),
- 31 Coopératives,
- 19 établissements publics,
- 3 Groupements d'Intérêt Economique /Groupements de Coopération Solidaire,
- 1 mutuelle.

Plus de 15% des bénéficiaires (706) sont des structures d'insertion par l'activité économique, majoritairement sous statut associatif. Le nombre de SIAE bénéficiaires a légèrement progressé par rapport à 2010.

Zoom sur l'Insertion par l'Activité Economique : les SIAE bénéficiaires de DLA



Les principaux secteurs d'activité des structures bénéficiaires d'ingénieries



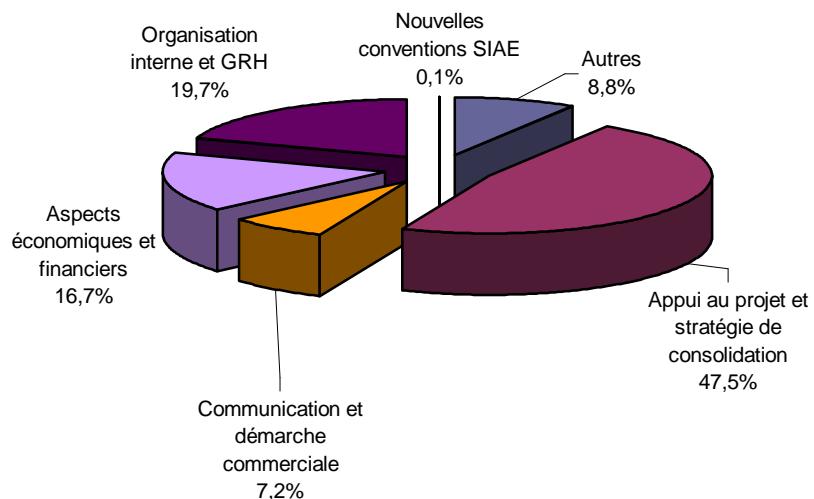
On observe peu de variation en 2011 des secteurs les plus représentés :

La **culture** arrive en première position avec près de 18% des structures bénéficiaires d'ingénieries (17% en 2010), l'**Insertion / Emploi** est quasiment au même niveau avec 17,6% des structures, (18% en 2010), viennent ensuite **Famille / enfance / jeunesse** avec 12,7% (13% en 2010), les **services à la personne** avec 9% (11% en 2010) et le sport avec 8,55%.

Répartition sectorielle des structures bénéficiaires d'ingéniéries (secteur n°1)	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Agriculture	87	82	70	60	63	63	83
Autre	82	175	98	121	102	81	98
Création / développement d'activité	52	34	31	39	45	36	47
Culture	690	922	934	906	876	852	830
Développement local	107	103	93	92	98	103	121
Education / formation	220	270	231	214	228	240	234
Environnement	165	240	186	165	200	179	173
Famille / enfance / jeunesse	525	624	640	741	725	659	590
Insertion / emploi	714	1 005	962	905	1208	869	819
Logement / cadre de vie	69	93	92	116	133	113	94
Loisirs	160	198	158	141	97	85	90
Médiation	43	39	45	44	57	50	40
NTIC	30	21	24	20	17	17	16
Personnes handicapées	50	94	119	113	110	103	98
Prévention justice	43	45	49	48	49	62	51
Santé	106	156	131	105	118	135	164
Sécurité	3	4	1	0	0	3	2
Services à la personne	380	569	742	658	703	523	417
Services aux entreprises	25	21	16	23	20	22	25
Solidarité humanitaire	139	140	116	124	134	122	122
Sport	628	724	656	573	524	466	398
Tourisme	185	219	144	145	108	127	127
Transport	16	14	13	9	11	12	14
	4 519	5 792	5 551	5362	5626	4922	4653

Actions d'ingénieries financées par les DLA

Thématiques des ingénieries



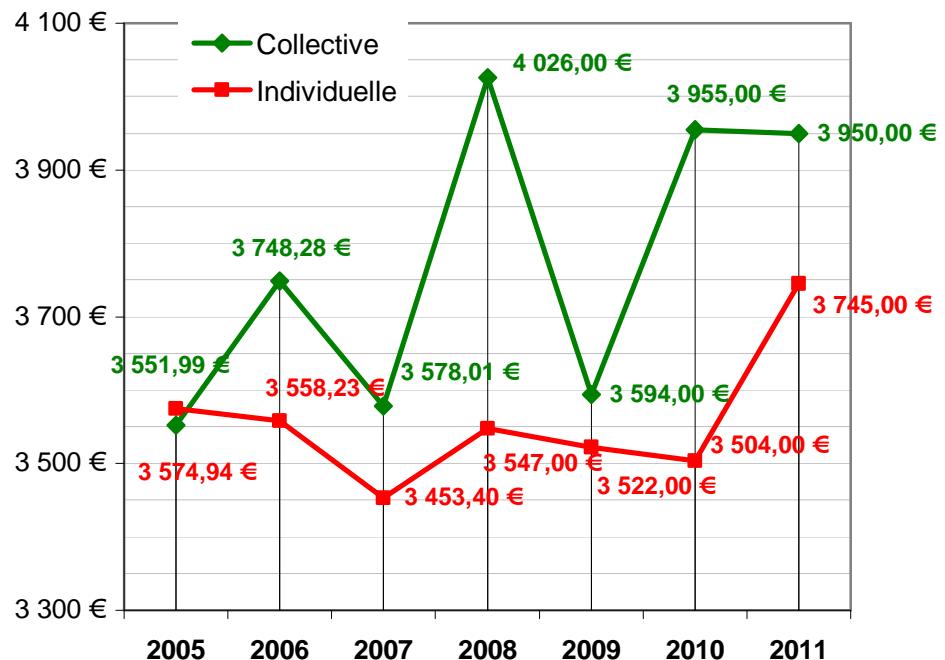
Thématiques des ingénieries en nombre de prestations		2011
Appui au projet et stratégie de consolidation	Stratégie de consolidation	654
	Projet de la structure	561
	Évolution de l'activité	217
	Évaluation de l'utilité sociale	40
	Changement de statut	21
Communication démarche commerciale	Commercial / étude de marché	98
	Communication / NTIC	127
Aspects économiques et financiers	Comptabilité	68
	Fiscalité	18
	Gestion financière	265
	Recherche de financement	173
Organisation interne et GRH	Organisation interne	394
	Management / RH	225
Autre	Mutualisation	165
	Autres	111
	Nouvelles conventions SIAE	4

La thématique la plus représentée reste l'**appui au projet** qui a progressé en 2011 (41,8% en 2010), ce thème couvre principalement la **stratégie de consolidation** : 20,82% (17,53% en 2010), la **refonte du projet** de la structure : 17,86% (17% en 2010) et l'**évolution de l'activité** : 7% (6% en 2010).

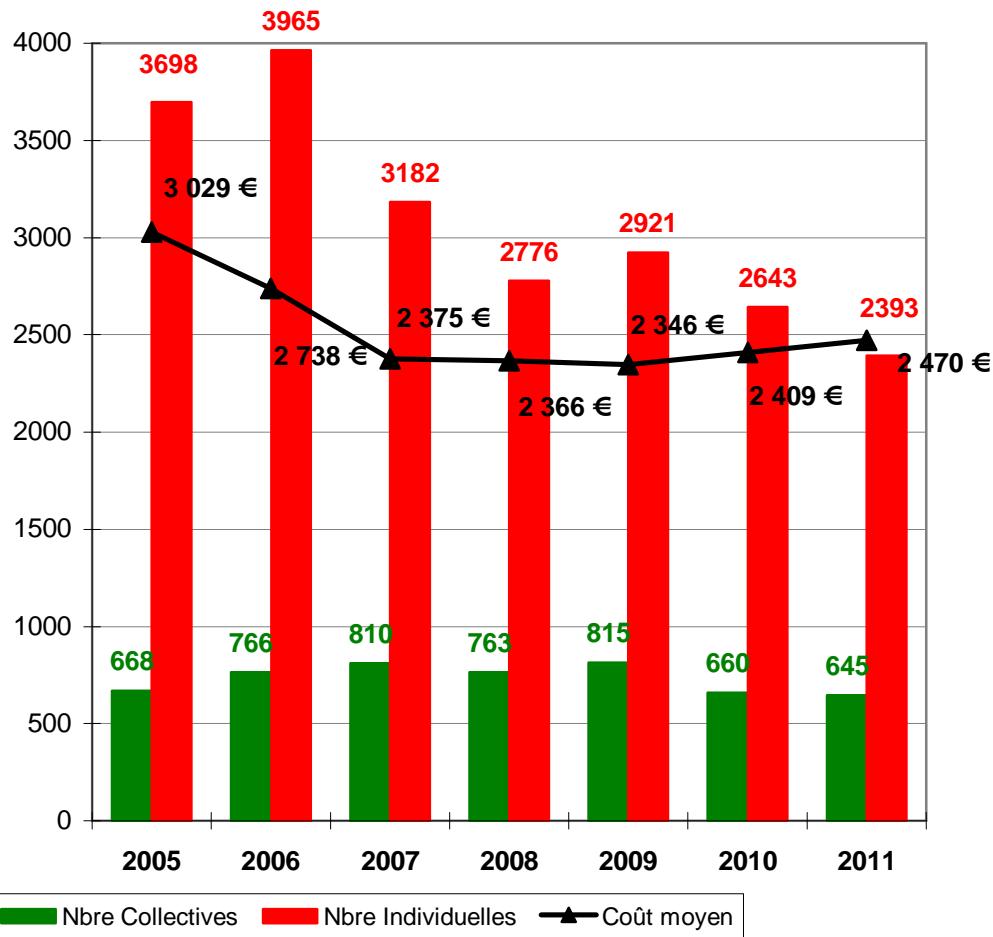
En 2^{ème} position, les ingénieries traitant des questions d'organisation interne reculent légèrement (22% en 2010), ainsi que les thématiques financières et économiques (18% en 2010).

Les dépenses d'ingénieries

Coût annuel moyen d'une ingénierie



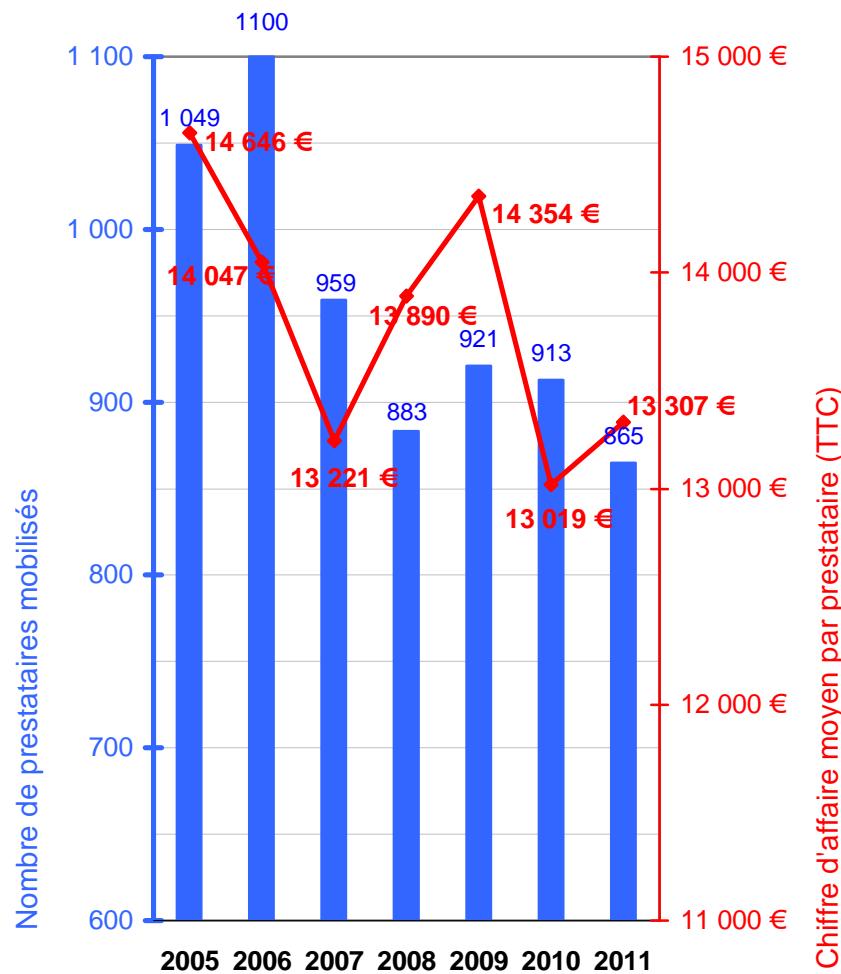
Dépense moyenne d'ingénierie par structure



Les DLA ont commandé **3 038** ingénieries : **2 393** ingénieries individuelles et **645** ingénieries collectives.

Le coût moyen par structure bénéficiaire est stable depuis 2007, il se situe autour de 2 400€.

Les prestataires mobilisés



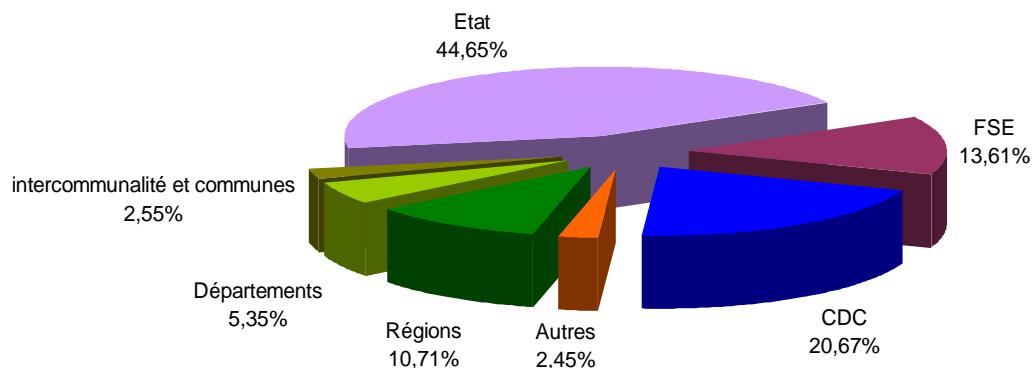
Les DLA ont fait appel à 865 prestataires : ils sont notamment identifiés par les DLA à travers la base Enée, qui recense plus de 3 600 prestataires.

Leur chiffre d'affaire annuel moyen progresse légèrement et leur durée moyenne d'intervention est de 14 jours et demi.

LE FINANCEMENT DES DLA ET DES C2RA

Partenariat financier global, cofinancements inclus

Budget consolidé des 106 DLA et des 19 C2RA

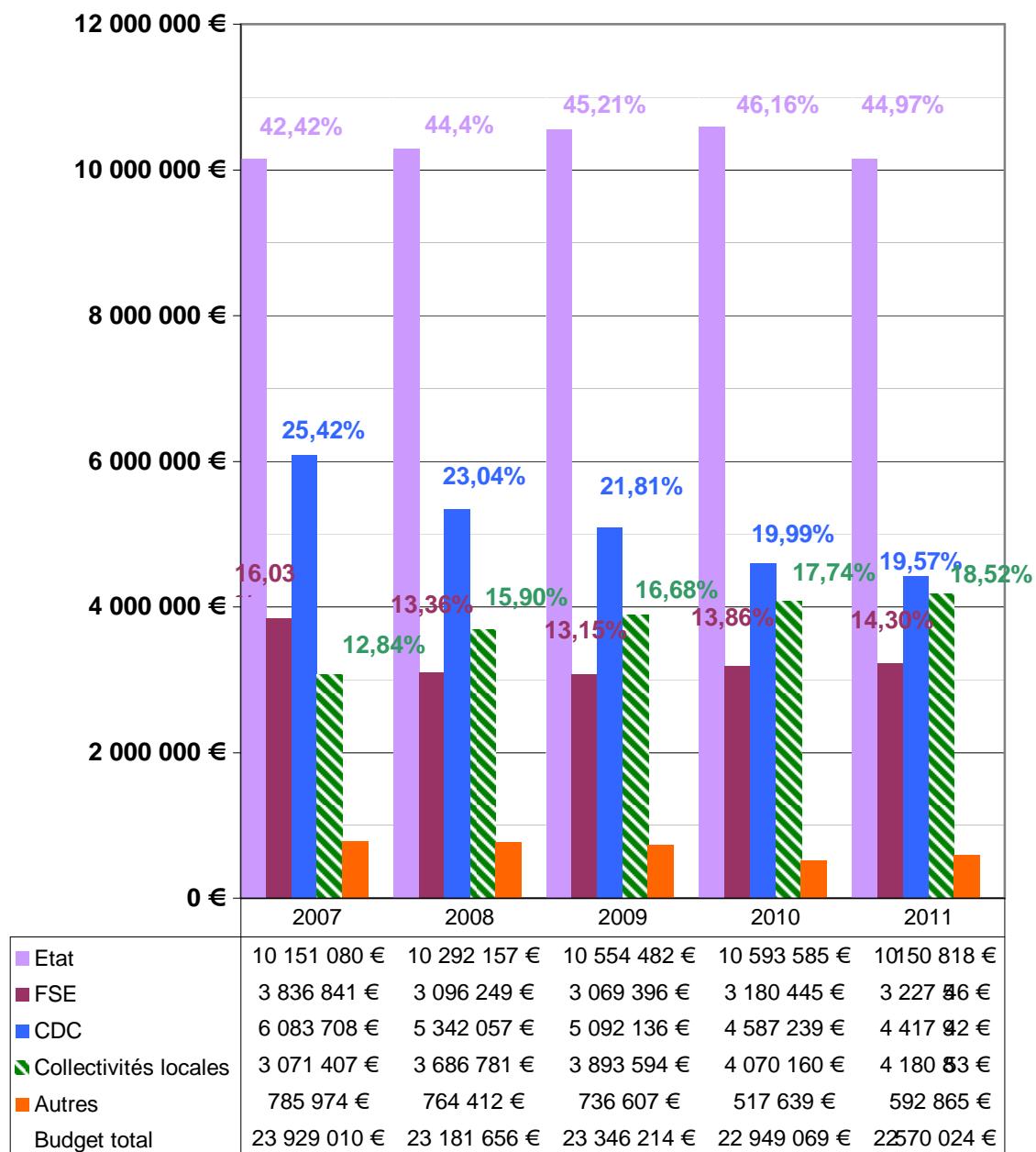


	2008	2009	2010	2011
Etat	11 123 723 €	11 444 917 €	11 404 178 €	11 015 754 €
FSE	3 300 551 €	3 233 565 €	3 299 652 €	3 358 188 €
CDC	6 206 857 €	5 907 727 €	5 339 408 €	5 098 744 €
Autres	764 412 €	774 677 €	536 974 €	604 580 €
Régions	2 223 564 €	2 377 767 €	2 488 771 €	2 641 180 €
Départements	1 271 655 €	1 267 565 €	1 369 990 €	1 320 903 €
Intercommunalité et communes	483 360 €	603 145 €	561 755 €	629 925 €
Budget total	25 374 122 €	25 609 362 €	25 000 729 €	24 669 274 €

Les montants affichés sont les données enregistrées dans Enée, ils peuvent être légèrement différents du total des montants conventionnés.

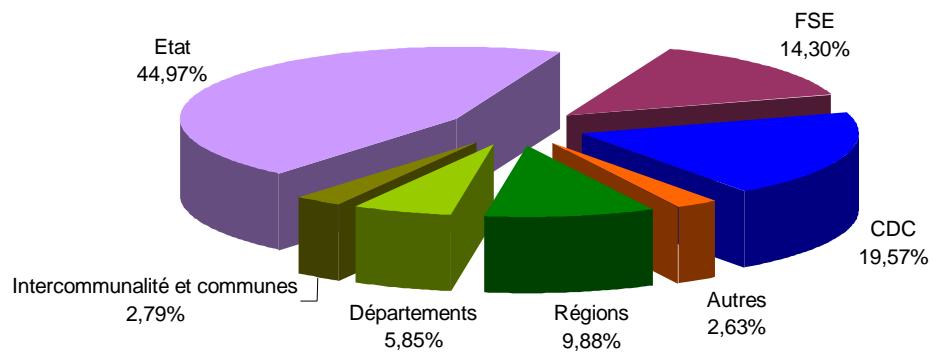
Partenariat financier des DLA, cofinancements inclus

Budget annuel conventionné des DLA
(105 en 2011)



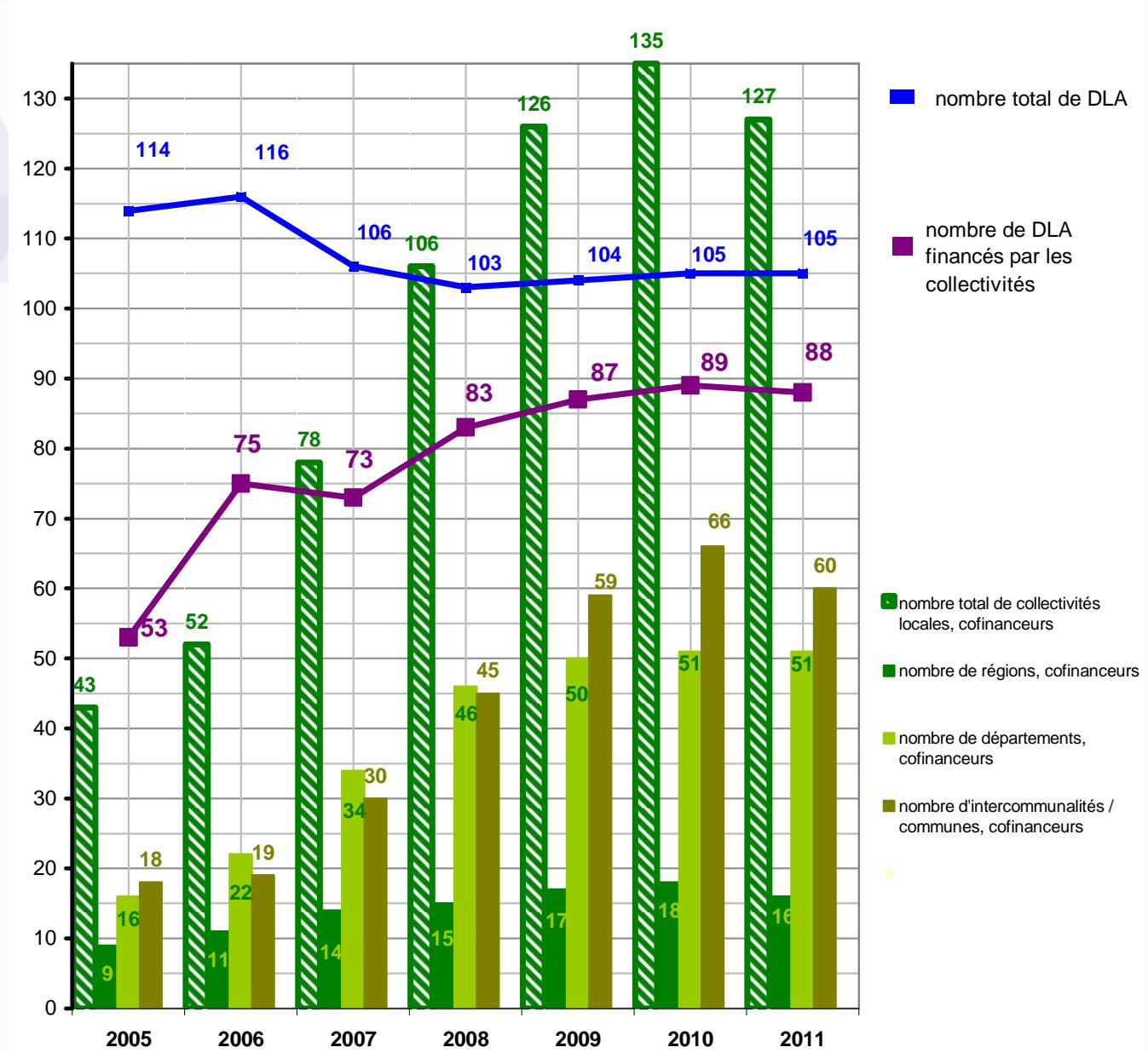
2011	Offre de service interne	part dans budget total	Fonds d'ingénierie	part dans budget total	Budget total
Etat	4 769 078 €	21,13%	5 381 739,62	23,84%	10 150 818 €
FSE	140 835 €	0,62%	3 086 711 €	13,68%	3 227 546 €
CDC	2 595 110 €	11,50%	1 822 832 €	8,08%	4 417 942 €
Autres	60 415 €	0,27%	532 450 €	2,36%	592 865 €
Régions	759 581 €	3,37%	1 470 444 €	6,52%	2 230 025 €
Départements	394 226 €	1,75%	926 677 €	4,11%	1 320 903 €
Intercommunalité et communes	225 750 €	1,00%	404 175 €	1,79%	629 925 €
	8 944 994 €	39,63%	13 625 030 €	60,37%	22 570 024 €

Partenariat financier des DLA en 2011



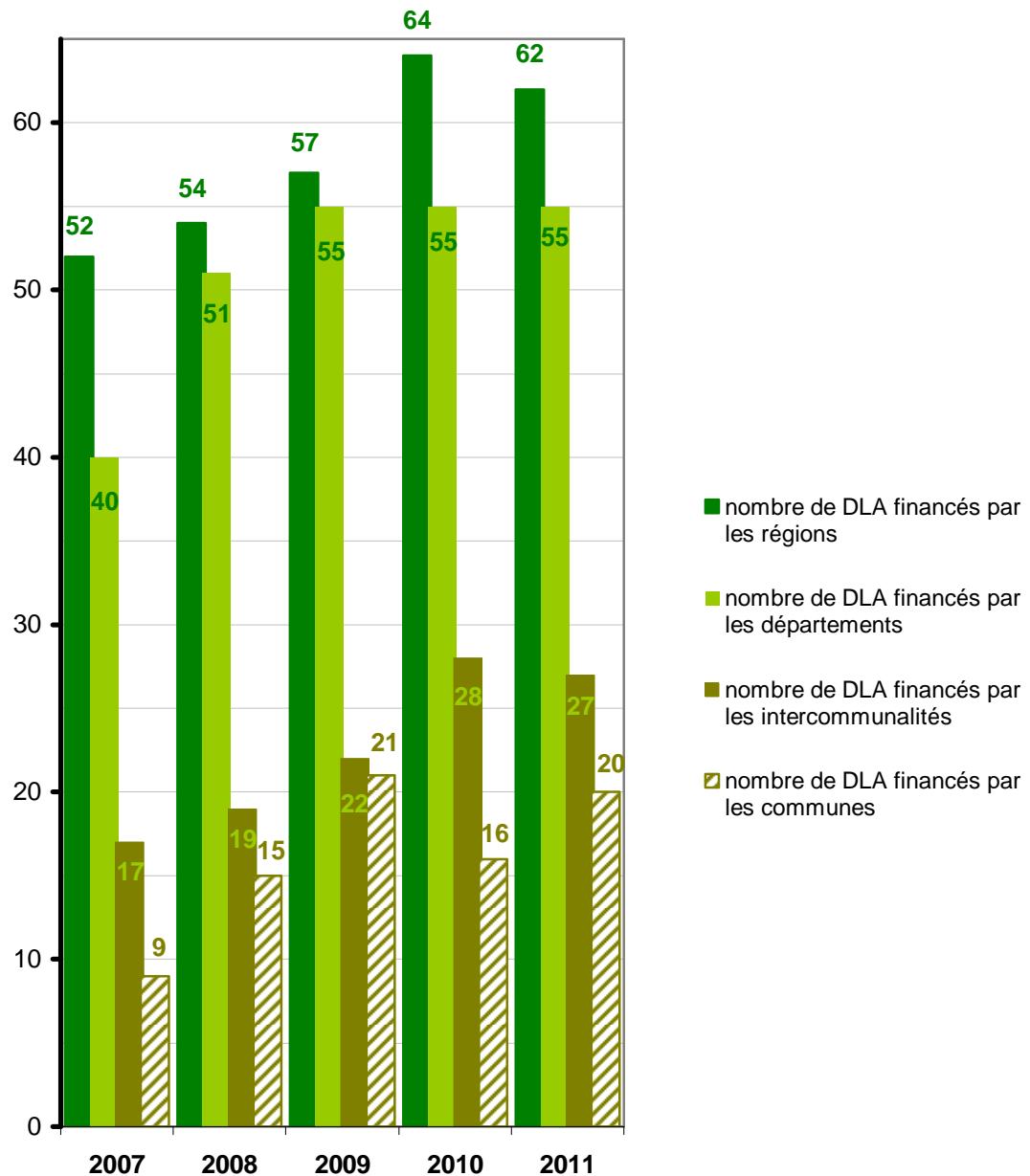
Rapporté au nombre de DLA (105 en 2011), le budget global 2011 a baissé de 1,65% par rapport à 2010 (après une baisse de 2,64% l'année dernière).

Les DLA cofinancés par les collectivités territoriales



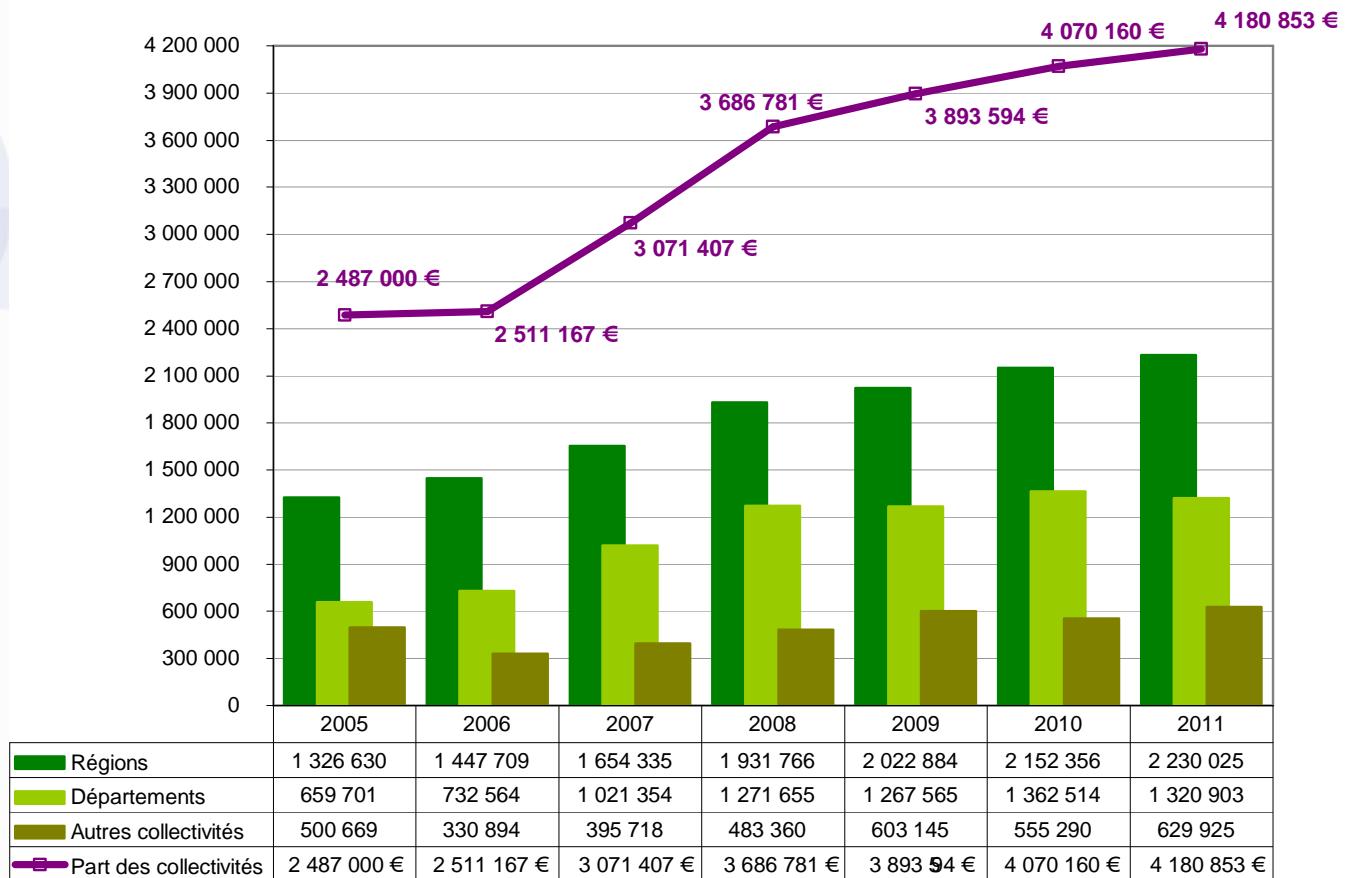
En 2011 on observe un léger retrait du nombre de collectivités cofinanceurs du dispositif, même si leur participation financière globale continue à progresser.

Nombre de DLA financés par les collectivités territoriales



En 2011 84% des DLA sont financés par des collectivités territoriales, ils étaient 85% en 2010.

Contribution des collectivités territoriales dans le budget des DLA

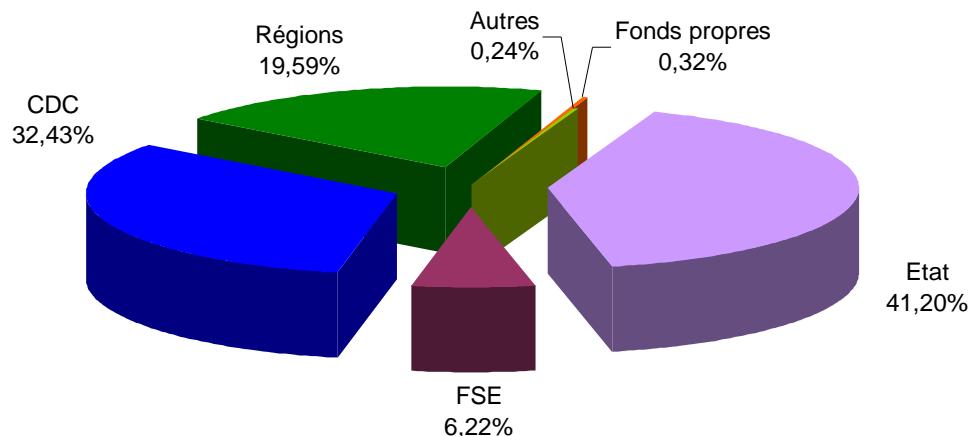


Le nombre de collectivités financeurs baisse légèrement et retrouve son niveau de 2009 : elles sont 127 à cofinancer le dispositif. On observe toutefois que la participation financière des collectivités continue sa progression. De plus, 28 nouvelles collectivités sont intervenues dans le dispositif, ce qui témoigne de leur intérêt pérenne pour le dispositif :

- 1 nouvelle Région
- 5 nouveaux Conseils Généraux,
- 12 nouvelles Intercommunalités,
- 10 nouvelles communes.

Partenariat financier des C2RA

Budget annuel des 19 C2RA



	2008 (19 c2ra)	2009 (19)	2010 (20)	2011 (19)
Etat	746 566 €	890 435 €	810 593 €	864 936 €
FSE	204 302 €	164 169 €	119 207 €	130 642 €
CDC	774 800 €	815 591 €	752 169 €	680 802 €
Régions	276 798 €	354 883 €	336 415 €	411 155 €
Départements			7 476 €	0 €
intercommunalité			6 465 €	0 €
Autres		38 071 €	19 335 €	11 715 €
Budget total	2 002 466 €	2 263 149 €	2 051 660 €	2 092 250 €

A noter : en 2008 et 2009, les données financières sont comptabilisées pour 19 C2RA sur 20 en activité (données non disponibles pour un C2RA). En 2011, le C2RA Poitou-Charentes a cessé son activité.

Les missions des C2RA

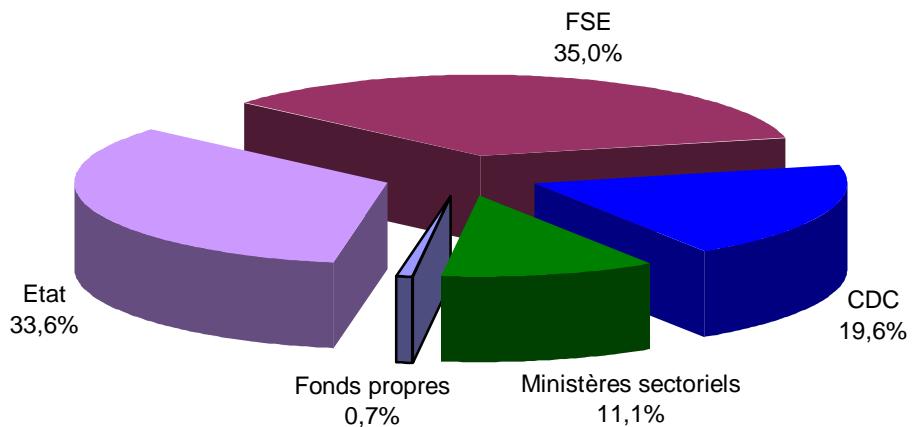
Les C2RA co-produisent avec les DLA des outils et des méthodes pour renforcer la qualité et la cohérence régionale des accompagnements de structures. Ils veillent à ce que ces productions soient partagées par l'ensemble des DLA de leur territoire.

Ils sont un lieu de ressources, d'information et d'échanges en appui des DLA. En favorisant le lien entre ces derniers et les réseaux associatifs, les collectivités locales et les institutions, ils contribuent au renforcement de politiques régionales d'appui aux activités d'utilité sociale.

En 2011, le budget global des C2RA a très légèrement progressé.

Partenariat financier des CNAR

Budget annuel des 6 CNAR



	2010
Etat	570 000 €
FSE	565 314 €
CDC	332 000 €
Ministères sec	185 000 €
Fonds privés	20 000 €
Fonds propres	-
Budget total	1 672 314 €

La ligne budgétaire finançant les CNAR est distincte de celle du DLA, leur budget ne peut donc être cumulé avec celui des DLA et des C2RA.

Les missions des CNAR

Les Centres Nationaux d'Appui et de Ressources (CNAR) sectoriels soutiennent les travaux des DLA et des C2RA dans l'accompagnement des structures et contribuent à la structuration des secteurs de l'économie sociale et solidaire.

Les Cnar ont pour mission de :

- Mobiliser autour du DLA les têtes de réseaux et les acteurs du mouvement associatif
- Apporter un appui-conseil et ressources aux DLA-C2RA
- Promouvoir et développer l'activité et l'emploi dans le secteur concerné
- Contribuer à la coordination, l'évaluation et la capitalisation autour du dispositif

Six Cnar existent aujourd'hui dans les secteurs de la culture, de l'environnement, du sport, du social/médico-social/santé et de l'insertion par l'activité économique, et dans le domaine du financement.